

23/10/2024

**Conseil  
Communautaire  
LES POINTS  
ESSENTIELS**

**Le Conseil communautaire de Pays de Gex agglo s'est réuni ce mercredi 23 octobre à 19h. 12 points à l'ordre du jour ont été débattus pour poursuivre l'action de l'Agglomération au service des Gessiens.**

**Reversement de la redevance sur les paris hippiques perçue par la Communauté d'agglomération du Pays de Gex à la société des courses de Divonne-les-Bains au titre des jeux 2023**

Les élus s'investissent pour faire du Pays de Gex un environnement touristique attractif, doté d'infrastructures de loisirs variées. L'hippodrome de Divonne-les-Bains, constituant l'unique hippodrome du bassin Lémanique, les élus ont fait le choix d'encourager et de soutenir son activité pour attirer les passionnés de courses hippiques sur le territoire en versant l'intégralité de la redevance sur les paris hippiques perçue par Pays de Gex agglo en 2024, soit 14 220,64 €, à la société des courses de Divonne-les-Bains. Cette somme correspondant à la redevance 2024 calculée sur les jeux 2023 que reverse chaque année la Direction Générale des finances publiques aux Établissements Publics de Coopération Intercommunale qui comptent parmi leurs communes membres une commune accueillant un hippodrome.

C'est dans le cadre de ce partenariat que le Prix de Pays de Gex agglo a lieu chaque année.

**Extension du Tramway des Nations entre le Grand-Saconnex et Ferney-Voltaire : demande de subvention Interreg**

Dans le cadre de la poursuite de leurs actions pour le développement des transports publics sur le territoire et dans le cadre du prolongement du tram des Nations jusqu'à Ferney-Voltaire, les élus ont sollicité, après concertation avec le Canton de Genève, une aide financière à hauteur de 8 millions d'euros auprès d'Interreg, au titre du programme Interreg France-Suisse 2021-2027. La finalisation du dossier de candidature est prévue avant le 31 octobre 2024 et la décision d'attribution est attendue fin mars 2025.

Parallèlement et pour se faire, l'Agglomération s'est engagée, en tant que maître d'ouvrage, à budgétiser le projet de Tramway de Ferney-Voltaire à hauteur de 49,2 millions d'euros et a approuvé le plan de financement provisoire incluant les contributions actées de la Confédération Helvétique à hauteur de 16,1 millions d'euros et de l'État Français à hauteur de 4,67 millions d'euros, soit un autofinancement provisoire de 20,23 millions d'euros.

Parallèlement, d'autres partenaires potentiels sont recherchés afin de compléter les subventions à hauteur de 4 millions d'euros environ.

C'est donc une étape importante dans la finalisation du schéma de financement d'un projet essentiel à la structuration du territoire en matière de transports.

**ZAC Ferney Genève Innovation : contractualisation entre la SPL Territoire d'Innovation et la Communauté d'agglomération du Pays de Gex pour la mise en œuvre du projet de Démonstrateurs de la Ville Durable (DVD)**

La Communauté d'agglomération du Pays de Gex et son « Quartier Bas Carbone de la ZAC Ferney-Genève Innovation » a été lauréate en mars 2022 de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Démonstrateur de la Ville Durable » piloté par la Banque des Territoires et financé dans le cadre du programme de soutien de l'État « France 2030 ». Ce soutien a été contractualisé par une première convention de financement entre Pays de Gex agglo et la Caisse des dépôts, approuvée par le Conseil communautaire du 12 octobre 2022 et signée le 17 octobre 2022.

Cette convention porte sur une première « phase incubation » d'une durée de 3 ans comprenant un programme de 15 études représentant un budget prévisionnel de 1 650 000€ financé par l'État à hauteur de 500 000€. Ce montant sera redistribué aux différents porteurs des projets du quartier identifiés dans la convention, dont le CEREMA, l'université Savoie Mont Blanc et la SPL Territoire d'Innovation, principal porteur des études et actions de la ZAC. Dans ce cadre, le montant prévisionnel de la subvention à reverser à la SPL Terrinnov s'élève à 208 000€ sur la base des 8 études qu'elle porte, et auxquels il convient d'ajouter une somme de 27 400 € au titre de l'ingénierie interne de la SPL consacrée à la conduite opérationnelle du démonstrateur.